

Le flamand reconnu par l'Éducation nationale, « un grand jour ! »

Le ministère de l'Éducation nationale permet l'enseignement du flamand occidental dans les établissements scolaires de l'académie de Lille à partir de la rentrée 2022. « Dix-huit ans qu'on se battait pour ça ! », se réjouit Jean-Paul Couché, président de l'Institut de la langue régionale flamande (ILRF).

PROPOS RECUEILLIS
PAR AMÉLIE VERMEULEN
hazebrouck@lavoixdunord.fr

FLANDRE.

– Le ministère de l'Éducation nationale vient de reconnaître officiellement le flamand, en l'inscrivant sur la liste des langues régionales enseignées. C'est une victoire pour l'Institut de la langue régionale flamande ?

Jean-Paul Couché, président de l'Institut de la langue régionale flamande (ILRF) : « Et comment ! Ce qui vient de se passer est énorme ! C'est une libération ! Ça fait dix-huit ans que l'Institut de la langue régionale flamande se bat pour ça. Les militants n'ont jamais lâché car nous savions que la cause était juste. C'est un énorme travail qui est aujourd'hui récompensé, c'est une merveilleuse reconnaissance. C'est un grand jour pour la région et notre culture. »



Les défenseurs du flamand ont manifesté à plusieurs reprises pour demander la reconnaissance officielle du flamand. PHOTO ILLUSTRATION

« On rentre dans un cadre réglementaire. Le flamand va pouvoir être enseigné dans le cadre des horaires habituels des élèves. »

– Qu'est-ce que ça va changer concrètement pour le flamand ?
« Tout ! Cette reconnaissance de l'Éducation nationale, c'est la clé pour ouvrir la porte d'une reconnaissance pleine et entière ! Le flamand occidental pourra être enseigné dans toutes les écoles de Flandre française, c'est la

meilleure nouvelle depuis vingt ans pour notre langue régionale. Jusqu'à présent, le flamand n'était enseigné qu'en fonction du bon vouloir de nos interlocuteurs, une initiation ici, une expérimentation là... On rentre dans un cadre réglementaire, ça change tout. Le flamand va pouvoir être enseigné dans le cadre des horaires habituels des élèves. »

– L'Institut de la langue régionale flamande a encore un rôle à jouer dans le déploiement de l'enseignement du flamand...

« C'est certain. Il faut désormais que les différents acteurs se retrouvent autour d'une table pour mettre en place les structures nécessaires. Il faudra d'abord créer un conseil académique des langues régionales, qui définira la politique à mener. Dès demain, un courrier partira en ce sens à l'attention de la rectrice d'académie. Il va falloir créer l'office public du flamand occidental. Il y a un gros travail à faire avec les différents partenaires pour mettre en place une véritable politique linguistique de la région. Nous, à l'Institut, devons être moteurs,

en sensibilisant les familles à l'enseignement de cette langue. »

– Si tout se met en place, le flamand occidental pourra être enseigné à partir de la rentrée 2022 dans l'académie de Lille. N'est-ce pas trop tard pour que cette langue régionale, qui n'est plus parlée par nos enfants, retrouve une vraie place ?

« Nos premières demandes pour que le flamand soit reconnu par l'Éducation nationale remontent à 2003. Si on avait été entendu dès le départ, c'est sûr qu'on aurait gagné du temps, on aurait eu

des enseignants formés... Mais non, il n'est pas trop tard. Il n'est jamais trop tard. Avec un enseignement, de bons outils et un certain temps d'exposition à la langue, on est en mesure de faire des locuteurs. C'est pour retrouver des locuteurs qu'on a fait tout ce travail, qu'on a fait en sorte de garder la flamme vivante. Je tiens à rappeler aussi que 33 maires ont déjà signé avec nous la charte de la signalétique bilingue. Quand ils vont savoir qu'on peut enseigner le flamand dans leurs écoles, je peux vous dire que ça va bouger ! » ■

La langue a quasiment disparu des bancs de l'école

Le flamand est quasiment inexistant aujourd'hui, sur les bancs de l'école. À partir de 2007, à la faveur d'une expérimentation, des enfants avaient pu bénéficier d'une initiation dans quatre écoles de l'arrondissement (Esquelbecq, Wormhout, Volckerinckhove, et le regroupement de Buysscheure, Noordpeene et Ochtezeele). L'expérimentation a duré douze ans, avant d'être abandonnée à la rentrée 2019. Il n'y a plus qu'à l'école privée d'Esquelbecq que les cours

ont continué. En début d'année pourtant, l'académie de Lille a lancé un signal favorable avec un appel à candidatures pour trouver des professeurs capables d'enseigner cette langue. Deux personnes viennent ainsi d'être recrutées et plusieurs établissements ont commencé, ou sont sur le point de le faire, un enseignement du flamand. C'est le cas du collège Robert-le-Frison de Cassel, du lycée professionnel des Flandres à Hazebrouck, d'une école de Wormhout



Jean-Paul Couché, président de l'Institut de la langue régionale flamande

et de l'école Till-l'Espiegle de Cassel. ■

Associations et élus mobilisés

On les a vus défilé à Lille, à Paris... Dernièrement, les promoteurs du flamand avaient aussi saisi le Défenseur des droits au motif de discrimination. « Un gros dossier de 300 pages », glisse Jean-Paul Couché. Dix-huit ans de combat enfin récompensés. « Nous nous sommes battus avec l'aide des associations flamandes, des bénévoles, des élus et aussi d'autres régions », salue le président de l'Institut de la langue régionale flamande. Un certain nombre d'élus, dont Xavier Bertrand, ont défendu le dossier. À l'été 2020, cinq maires de Flandre (les communes d'Ochtezeele, Wormhout, Noordpeene, Volckerinckhove et Buysscheure) avaient à leur tour réagi publiquement en demandant à la rectrice le retour de l'enseignement du flamand. ■